



Journalier(ère) à la Direction de l'entretien des infrastructures

Ville de Lévis

Lévis, Québec

1 Poste disponible

Publié le : 4 décembre 2025

Expire le : 10 janvier 2026

DESCRIPTION DU POSTE

Ce qui t'attend

En tant que journalier(ère) DEI, tu effectueras divers travaux manuels et d'entretien sur les infrastructures municipales, incluant la voirie, les parcs, les espaces verts, l'aqueduc et égout et les biens immobiliers. Tu participeras activement à l'entretien des équipements municipaux, au déneigement ainsi qu'à diverses autres tâches connexes nécessaires au bon fonctionnement des services.

L'équipe et l'environnement de travail

À la Direction de l'entretien des infrastructures, notre col est bleu et notre cœur est grand. Ensemble, nous veillons à ce que chacun des services offerts aux citoyen(ne)s ainsi que tous nos bâtiments soient le plus impeccable possible. À travers les saisons, des patinoires aux terrains de baseball, du déneigement au pavage de rue, notre fierté, c'est de travailler sans relâche, jour après jour, à rendre Lévis une ville où il est bon de vivre.

Principales responsabilités

- Exécute diverses tâches manuelles liées à la l'entretien et la propreté dans les domaines d'activités de la direction, notamment, la voirie, le déneigement, les parcs, les espaces verts, l'horticulture, l'aqueduc et égout et les biens immobiliers.
- Effectue des travaux d'entretien, de peinture manuelle (excluant les piscines creusées), de réparation tant intérieur qu'extérieur de nature générale ne requérant pas la présence d'un corps de métier spécialisé incluant notamment l'asphaltage froid.
- Effectue la manutention, l'installation et la réparation d'équipements, d'outillages et de mobiliers urbains.
- Participe aux activités de déneigement manuel, incluant notamment le déblaiement des bornes-fontaines, des portes de garage, des stations de pompage et de tout bâtiment municipal. Applique du sel sur les surfaces afin d'assurer la sécurité des usagers.
- Conduit ou opère divers équipements de moins de 25HP (ex. : tondeuse frontale, débroussailleuse) pour l'entretien des terrains et effectue le transport à l'aide d'une camionnette et remorque.
- Participe à l'installation et le retrait des balises de signalisation temporaire.

Profil recherché*

- Diplôme d'études secondaires
- 6 mois d'expérience pertinente à la fonction
- Détenir un permis de conduire classe 5
- Polyvalence
- Sens du service client
- Autonomie
- Collaboration et travail d'équipe

Informations supplémentaires :

- Prime de fin de semaine de 3,00 \$
- Prime de soir ou de nuit de 2,50 \$
- Possibilité de suivre une formation interne pour la conduite d'une surfaceuse

Poste annuel, horaire selon les saisons :

Type d'emploi
Poste régulier / Temps plein

Quarts de travail :
Jour, Nuit, Soir

Heures de travail :
40 h/sem.

Emplacement
Sur les lieux du travail

Salaire :
24,46 \$ - 30,03 \$ CAD Taux horaire

Syndiqué :
Oui

Documents requis

CV

- Période estivale : Horaire sur 4 quarts de travail de 10 h de soir, horaire du dimanche au mercredi ou du mardi au vendredi (14 h 45 à 00 h 45)
- Période hivernale : Horaire du lundi au jeudi (20 h à 6 h) ou horaire du mercredi au samedi (20 h à 6 h)
- Période du printemps et période automnale : Horaire sur 5 quarts de travail de 8h de soir et horaire sur 4 quarts de travail de 10 h de jour incluant un quart de week-end (7 h à 17 h)

Cet emploi est pour toi? Postule maintenant!

La date limite pour postuler est à titre indicatif seulement puisque nous traitons les candidatures en continu. Nous nous gardons le droit d'écouter le concours dans le cas où nous avons trouvé la personne qui correspond au profil recherché.

*Cette liste représente les compétences les plus importantes pour le poste

La Ville de Lévis applique un programme d'accès à l'égalité en emploi notamment pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées et invite les personnes qualifiées à présenter leur candidature.

AVANTAGES



Régime de retraite à prestations déterminées



Assurance collective



Équipement ou vêtement de travail fournis



Congés mobiles



Congés de maladie



Programme d'aide aux employés